

## CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DE L'INSTALLATION DE SCULPTURES SUR LE GIRATOIRE DE TIRE-BŒUF

Entre,

La commune de TOURRETTES, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Camille BOUGE,

D'une part,

Et

La commune de CALLIAN, représentée par son Maire en exercice, Monsieur François CAVALLIER,

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

### **ARTICLE 1** : Objet de la convention

La commune de Callian s'engage à installer trois œuvres d'art dénommées « Les Echassiers », dans l'emprise du carrefour giratoire de Tire-Bœuf, conformément à l'avenant à la convention N°2007-1555 signée entre le Conseil Général du Var et la commune de Callian, autorisant celle-ci à installer une œuvre d'art sur ce site.

### **ARTICLE 2** : Consistance des travaux

Ces travaux consistent à réaliser un support pour l'ancrage de trois statues dont la plus haute culmine à 4,50 mètres.

### **ARTICLE 3** : financement des travaux

Ces travaux d'un coût total de **6 300 € TTC** ont été préfinancés entièrement par la commune de Callian.

### **ARTICLE 4** : remboursement

La commune de Callian émettra un titre de recette à l'encontre de la commune de Tourrettes en vue de se faire rembourser la moitié du coût total des travaux, soit **3 150 € TTC**.

Fait en deux exemplaires, le 25 septembre 2014.

Pour la commune de Tourrettes,  
Camille BOUGE, Maire

Pour la commune de Callian,  
François CAVALLIER, Maire



**CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DE L'INSTALLATION DE SCULPTURES  
SUR LE GIRATOIRE DE TIRE-BŒUF**

Entre,

La commune de TOURRETTES, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Camille BOUGE,

D'une part,

Et

La commune de CALLIAN, représentée par son Maire en exercice, Monsieur François CAVALLIER,

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1** : Objet de la convention

La commune de Callian s'engage à installer trois œuvres d'art dénommées « Les Echassiers », dans l'emprise du carrefour giratoire de Tire-Bœuf, conformément à l'avenant à la convention N°2007-1555 signée entre le Conseil Général du Var et la commune de Callian, autorisant celle-ci à installer une œuvre d'art sur ce site.

**ARTICLE 2** : Consistance des travaux

Ces travaux consistent à réaliser un support pour l'ancrage de trois statues dont la plus haute culmine à 4,50 mètres.

**ARTICLE 3** : financement des travaux

Ces travaux d'un coût total de **6 300 € TTC** ont été préfinancés entièrement par la commune de Callian.

**ARTICLE 4** : remboursement

La commune de Callian émettra un titre de recette à l'encontre de la commune de Tourrettes en vue de se faire rembourser la moitié du coût total des travaux, soit **3 150 € TTC**.

Fait en deux exemplaires, le 25 septembre 2014.

Pour la commune de Tourrettes,  
Camille BOUGE, Maire

Pour la commune de Callian,  
François CAVALLIER, Maire

